

SÉLECTION DES PRIX 2018

La sélection des prix 2018 a été effectuée en deux temps. Une première étape, opérée au mois de juin par le Comité directeur de l'IFR sur la base de deux rapports de lecture, a permis de retenir les deux meilleures thèses de chaque spécialité. Ces thèses ont ensuite été transmises à des personnalités extérieures à l'Université pour la sélection finale.

Choix des lauréats

La première étape de sélection a permis de récompenser une seule thèse en Droit privé.

Le choix des lauréats en Droit public a été soumis cette année à :

- **Monsieur Nicolas Kada,**
*Professeur de Droit public, Directeur du
Grale, Université Grenoble Alpes*

RÉCOMPENSES

**Prix de thèse "Gabriel Marty 2018"
attribué à Aliénor BOULANGER (CDA)**

**Prix de thèse "Maurice Hauriou 2018"
attribué à Anthony FALGAS (IMH)**